

24^{9^{bre}}
1864

Cher Père Louis,

Je viens de recevoir votre lettre du 19 de ce mois, et je vous dirai franchement qu'elle me peine plus qu'elle ne m'adoucit. Quand un arrangement est pris par tout homme franc et loyal, celui-ci n'a plus de choix, il est esclave de sa parole. Nous avez pris un arrangement avec moi, non pas à la hâte, mais après pleine et entière délibération; comment se fait-il que le moindre incident vous tourne la tête, et change, en un clin d'œil, une volonté qui ne devrait jamais changer? Pendant bien des années je ne comprenais pas la sentence: Le plus grand ennemi du bien est le plus grand bien, vous m'en avez donné le chef. Je la prends, non pour ouvrir; mais pour fermer. Vous avez donné votre parole, vous ne la reprendrez pas. J'aurais pu avoir deux autres prêtres français; j'ai préféré les vôtres. Vous avez accepté avec pleine connaissance de cause, le pottida, et le requiers mis droits.

Bien votre comme toujours

C. Denoit V. G

Le 24 Nov. 1864